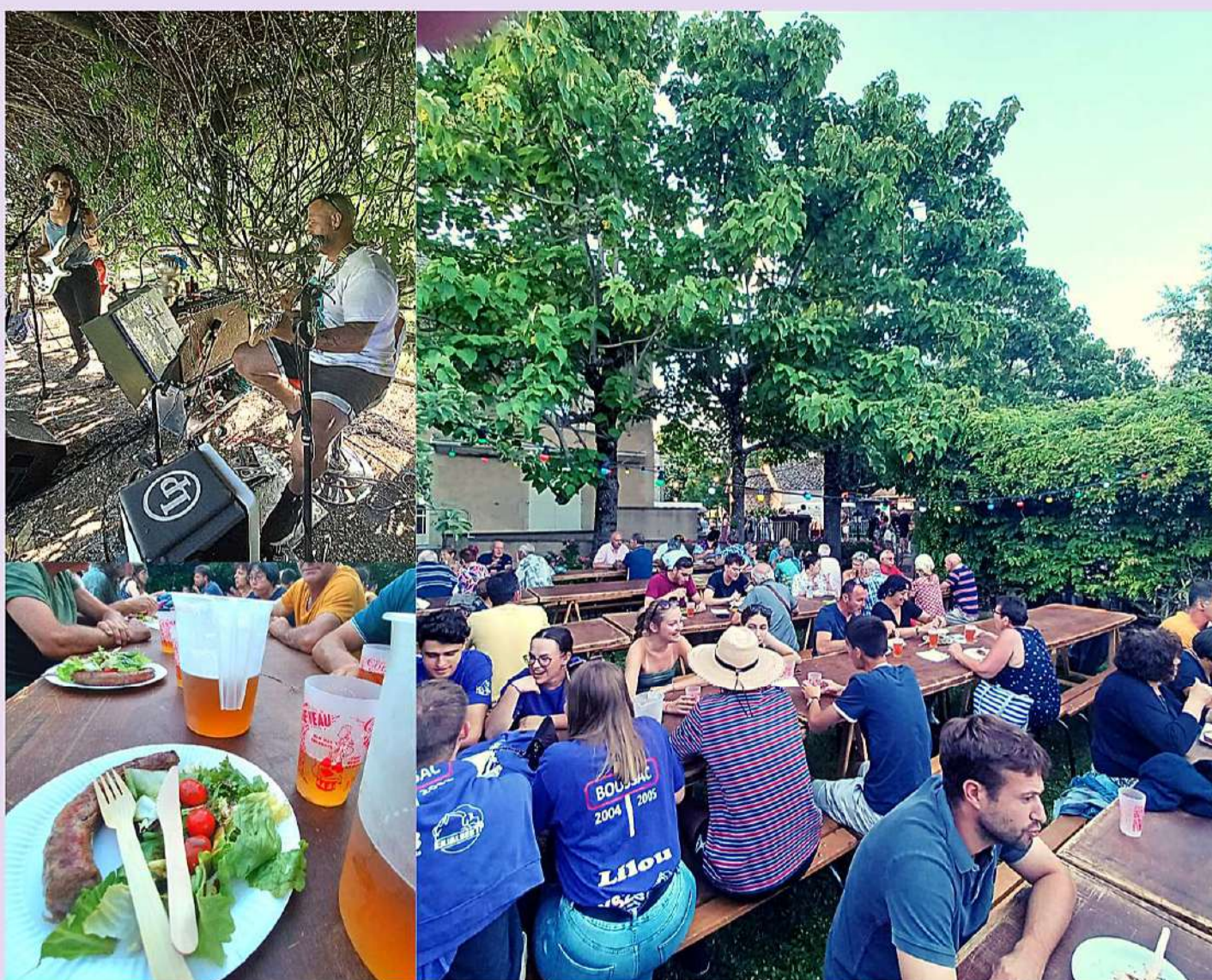




Boussac



Bulletin
Communal

#Juillet 2023

Sommaire :

La mairie vous informe.....	2
Informations diverses	3
Animations et dates à retenir	5
Conseil Municipal du 5 mai 2023	8
Conseil Municipal du 9 juin 2023.....	9
Conseil Municipal du 6 juillet 2023	11
Coupure d'éclairage.....	13
Au chevet du clocher de l'église.....	13
Une soirée pour admirer la faune et la flore.....	14
Nouvelle rencontre HAIMPS et BOUSSAC.....	15
Course d'orientation	17
La monnaie dans tous ses états.....	18
Candie BOURSINHAC créatrice de bijoux.....	19
Cinq générations réunies dans la famille BLANC.....	19
Rencontre occitane pour la classe de maternelle.....	20
Jeux au stade pour les écoliers.....	21
Une belle balade sur l'Aubrac	22
Les écoliers se familiarisent avec la route	23
Les mystères du pain expliqués aux écoliers.....	24
Solidarité aux maires de France	25
De belles anciennes sont passées à Boussac.....	25
Du ballon rond aux fourneaux	26
Marché gourmand et générosité	26
L'ESSOR se projette déjà sur la prochaine saison	27
Bonne retraite Mme GARNIER	28
L'idée recette	29
Le coin des enfants	30

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Ce numéro d'été est particulier, car en dehors de présenter les diverses animations des mois à venir, nous vous présentons également la visite de nos amis Haimpsois venus nous rencontrer fin mai. Sur la soixantaine de personnes, quasiment la moitié venaient pour la 1^{ère} fois, signe de l'engouement de cette rencontre qui n'avait pu avoir lieu depuis 4 ans.

Nous nous devions donc de les recevoir de notre mieux, c'est bien ce qui s'est passé !

Pour cela, je remercie vivement Elodie, Sandrine, Candie, Evelyne et Yveline qui se sont investies dans la préparation. Merci également à tous ceux qui se sont associés à notre soirée ; « danse » avec une animation très remarquée, mais aussi comité, four à pain, chasse, etc...

Nous fêtons à ce moment, les 35 ans de nos rencontres et les anciens maires de nos deux communes étaient présents ou représentés, signe, s'il en fallait, de l'amitié qui nous lie.

Un très beau compte-rendu est à découvrir dans le dernier bulletin municipal de Haimps et sur leur site : <https://www.haimps.fr/>

Pour cette rencontre il nous fallait des hébergeurs, merci à tous ceux qui ont participé, les échanges ont été de grande qualité, et le nombre important de nouveaux est un gage de pérennité de ces rencontres. La prochaine, en Charente-Maritime est programmée pour 2025.

Bonne lecture et bonnes vacances.

Le Maire, François CARRIÈRE



Haimps-Boussac 35 ans d'amitié



LA MAIRIE VOUS INFORME

SECRETARIAT DE MAIRIE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 69 02 63

E-mail : mairie.de.boussac@orange.fr

Site internet : <http://www.boussac-aveyron.fr>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 à 17h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 9h à 12h30

Fermeture le mercredi et le dernier samedi du mois

PERMANENCE DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS

Fermeture du secrétariat :

Du 12 août au 3 septembre 2023

En cas d'urgence, contact : M. le Maire au 06.34.26.49.95

BIBLIOTHEQUE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 74 79 82

@mail : bibliothequeboussac@gmail.com

<http://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr/>

Horaires d'ouverture de l'été :

Jeudi 3 août 17h-19h

Vendredi 18 août 20h30-22h / Samedi 19 août 10h-12h / Dimanche 20 août 10h-12h

Reprise des permanences aux jours et heures habituelles le mardi 5 septembre 2023 à 16h00

Contact : Mme JANKOWSKI Sandrine au 06 06 45 37 98

ECOLE

104 Rue du Centre 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 72 31 50

@mail : 0120189R@ac-toulouse.fr

Directrice : **Mme Marion VERDIER**

SIVOS DU PAYS SEGALI

116, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 47 96 52

Pour toutes questions sur les services périscolaires, vous pouvez vous connecter via le lien suivant :

[Accueil](#) | [e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) ou accueil@sivospayssegali.fr

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

100, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 69 27 43

Pour toutes questions sur les services gérés par l'intercommunalité, vous pouvez vous connecter aux liens suivants : [Accueil](#) | [e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) et www.payssegali.fr,

INFORMATIONS DIVERSES

REMERCIEMENTS :

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui s'investissent pour l'entretien des espaces verts et des espaces publics de la commune et leur mise en valeur. L'interdiction du zéro phyto rend difficile ce travail alors merci à vous tous qui entretenait vos devants de maison.

Merci à tous ceux qui donne de leur temps et leur énergie pour rendre la commune attractive et dynamique. Votre participation et implication nous ait essentielle.

Déchetterie de Baraqueville

Zone d'activités de Marengo
12160 BARAQUEVILLE
Tél. 05.65.71.97.84

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h – 13h30 à 18h00

Vendredi : Fermé le matin - 13h30 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

ENTRETIEN CHEMINS RURAUX- ELAGAGE

Les arbres et haies plantés en limite d'un chemin rural sont soumis au code rural et de la pêche maritime (art. D 161-24) en ce qui concerne les propriétaires riverains aux termes duquel :

« **Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.** Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Les dégâts causés par les arbres en mauvais état en bordure des chemins sont de la responsabilité du propriétaire.

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile



OBJECTIF
CITOYEN

www.defense.gouv.fr/JDC

Le recensement est obligatoire,

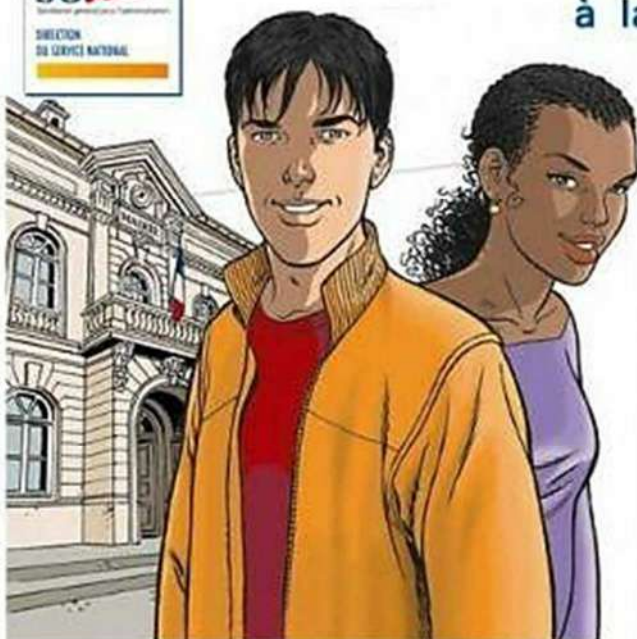
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Débroussailler son terrain et les abords de son habitation,
c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité
face aux feux de forêt et de végétation



CLAIRE

protège sa famille
et sa maison
des feux de forêt.
Elle débroussaille
autour de chez elle.



DÉBROUSSAILLER

**UNE
NÉCESSITÉ,
UNE
OBLIGATION !**

INFORMATION SUR
L'OBLIGATION LÉGALE
DE DÉBROUSSAILLEMENT



ANIMATIONS - DATES À RETENIR

LUNDI 14 ET MARDI 15 AOUT 2023

Fête de Boussac organisée par les Classards
Cf. affiche page suivante

Club des Aînés de Boussac-Vors

Le mercredi 6 septembre 2023 : sortie à Saint-Guilhem-le-Désert. Tarif 35 € par personne.
Sortie ouverte à tous (adhérents ou non). Quelques places sont encore disponibles. Renseignements auprès du Président, M. BRAS Serge.

Mardi 10 octobre / mardi 14 novembre : après-midi détente (**réservées aux adhérents**)

Mardi 12 décembre : Assemblée générale (**réservé aux adhérents**)

Si vous souhaitez adhérer, vous pouvez contacter le Président, M. BRAS Serge au 06.87.72.65.98.

L'Association « Sur les chemins de Boussac et du Ségala » reprend ses randonnées mensuelles à partir du **jeudi 7 septembre 2023.**

Renseignements auprès de : Evelyne CARRIERE au 06.25.12.67.46

L'Association « La Taverne d'Albert » propose une journée pour une libre cuisson des produits de chacun **Le dimanche 10 septembre 2023.**

Le four sera allumé et ouvert à tous.

Cours de Danses Traditionnelles - Salle des fêtes de Boussac

Un mardi sur deux à 20h30. Reprise le 03 octobre 2023

Tarif : 45 € par personne

Renseignements auprès de : Florence CAZALS (06.03.56.16.83) / Gérard et Françoise BERTRAND (06.80.00.10.29 ou 06.13.66.50.31) / Liliane CARDAILLAC (06.14.07.48.96)

Le Centre Sociale et Culturel du Pays Ségali vous propose :

« BULLE MUSICALE » animé par Stéphane CARLUCCI.

Accompagner vos enfants dans la découverte des sons, faire du bruit, jouons ensemble de la musique, sous la bienveillance de Stéphane, percussionniste !

SAMEDI 7 OCTOBRE et SAMEDI 28 OCTOBRE 2023

9h30/10h30 de 1 à 3 ans et 11h/12h de 3 à 6 ans

Inscriptions auprès Centre Social et Culturel à partir du mois de septembre

DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023 A PARTIR DE 8H00

Déjeuner organisé par le Comité d'animation à la salle des fêtes.

Cf. affiche page 7

14/15 AOUT



Lundi 14 AOUT :

20H : Repas agneau braisé suivi d'un Bal animé par Maxime et Vincent

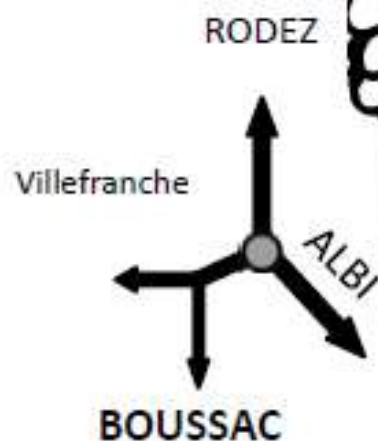
Mardi 15 AOUT :

10H : Célébration des Conscrits, dépôt de gerbe
et vin d'honneur

14H : Tournoi de pétanque à la mairie

20H : Repas aligot saucisse et truffade servi par
Aux Saveurs de l'Aubrac

23H : Bal GRATUIT Spring Break Tour
DJ KILLKAW produced by SYMFONIXEVENT



BOUSSAC

Dimanche 22 Octobre 2023

PETIT DÉJEUNER TRIPOUX OU TÊTE DE VEAU

À PARTIR DE 8H A LA SALLE DES FÊTES

Le Comité d'animation et de loisirs de Boussac vous réserve son meilleur accueil.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2023

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Stéphane, BOURSINHAC Candie, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSSSET Sandrine SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BLANC Sébastien, BOUZID Patricia, POUGET Sabine.

Secrétaire de séance : SOLIER Richard.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

HANGAR COMMUNAL : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR 2023

Monsieur le Maire indique qu'une délibération concernant la demande de DETR doit être prise à nouveau afin de faire concorder le pourcentage accordé par l'État avec notre demande.

Le hangar est quasiment terminé. Seuls quelques travaux de finitions restent à faire.

ACQUISITION DE MATÉRIEL CONJOINTEMENT AVEC LA COMMUNE DE GRAMOND

La commune de Boussac a décidé d'acquérir un brûleur thermique afin d'entretenir les espaces verts. Cette acquisition se fera de manière conjointe avec la commune de Gramond, qui prend à sa charge 50 % du matériel et sera formalisée par la signature d'une convention. Le matériel sera stocké dans les locaux techniques de la commune de Boussac.

SIEDA

Audits énergétiques : opération collective de diagnostics énergétiques de bâtiments publics – programme 2024

La commune a décidé de renouveler l'opération de diagnostics énergétiques. En 2023, elle avait demandé l'audit des bâtiments de la mairie et de la Résidence de la Fontaine. En 2024, elle propose la réalisation de l'audit sur les bâtiments de l'ancienne école de Boussac et l'ancienne école de Cussan.

Fournitures d'électricité pour l'année 2025 : Monsieur le Maire indique qu'un avenant au contrat du groupement de commande en matière d'électricité va être pris pour les communes adhérentes. En effet, jusqu'au 31/12/2025, l'État s'est engagé à maintenir un bouclier tarifaire des prix de l'électricité. Aussi, au lieu de renouveler le contrat en 2024, le SIEDA a proposé la signature d'un contrat spécifique pour l'année 2025 en attendant de voir comment vont évoluer les prix.

PROJETS EN COURS

Salle d'activités : la transformation du préau en salle d'activités a été actée. La baie vitrée qui doit remplacer le portail a été commandée (19 semaines de délai pour la livraison). La déclaration préalable de travaux a été validée. Dès que le hangar sera réceptionné, le matériel du préau pourra être déplacé vers le hangar et les travaux pourront débuter.

Autoconsommation partagée : la commune, dans un souci de réduction des factures énergétiques, souhaite poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture du gîte communal. Après analyse, la toiture doit être désamiantée. De nouveaux devis doivent être sollicités afin de pouvoir comparer le coût du désamiantage. La demande de subvention faite auprès de la Région Occitanie a été refusée, la commune ne remplissant pas les critères de superficie de toiture requise.

Dissimulation des réseaux « Route du Mazet » : à ce jour, nous n'avons pas d'éléments supplémentaires concernant ce projet.

Sécurisation du pont de Cussan : dans le cadre du programme national pont, nous avons été alertés par l'organisme de contrôle que le pont situé Route des Pourquoiils faisait apparaître un défaut de structure. Monsieur le Maire a pris un arrêté interdisant la circulation des véhicules de plus de 10 tonnes sur cette route. Monsieur le Maire a sollicité les services techniques d'Aveyron Ingénierie afin qu'ils puissent faire un rapport sur les travaux à envisager.

Équipements sportifs de loisirs : monsieur le Maire indique que nous n'avons aucun retour de l'agence nationale du sport à qui nous avons fait parvenir une demande de subventions. Compte tenu des exigences requises, cet accord de subvention reste très hypothétique.

ECOLE – SIVOS DU PAYS SEGALI

Monsieur SOLIER Richard donne le compte rendu de la réunion du SIVOS en date du 13 avril 2023. Au cours de cette réunion, le budget primitif 2023 a été adopté. La contribution forfaitaire par commune s'élève à 125 466,08 €.

Il a aussi été question des tarifs de l'accueil périscolaire. Il est fixé selon le quotient familial (à partir de 0,85 €).

Il a été question du projet d'extension de l'école de Manhac. Le SIVOS a plafonné le montant de sa participation à 1,7 millions d'euros. Les éventuels surcoûts seront pris en charge par la Commune de Manhac.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Voirie : les travaux préparatoires de voirie sont achevés à Grandsagnes. À ce jour, nous n'avons pas les dates d'intervention de l'entreprise ETPLV qui doit procéder au goudronnage.

Lors de la dernière réunion de la Communauté, les BP 2023 ont été adoptés.

QUESTIONS DIVERSES

- **VENUE DE HAIMPS** : La commune reçoit celle de Haimps le weekend de Pentecôte.

- **SALLE DES FÊTES** : Un nouveau fonctionnement de la salle des fêtes va être mis en place à compter du 1^{er} juin 2023.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BLANC Stéphane, BOURSINHAC Candie, BOUZID Patricia, HENRY Christian.

Secrétaire de séance : JANKOWSKI Sandrine.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

Révision des statuts et adhésion de la commune de Milhars (81) :

Deux révisions des statuts ont été validées par le Syndicat en février et en avril. Ces modifications doivent être validées par le conseil municipal. Ces révisions portent sur le siège social du Syndicat, la représentativité des communes ainsi que sur les adhésions de nouvelles communes. Le Conseil Municipal valide les révisions des statuts et l'adhésion de la commune de Milhars.

Monsieur le Maire indique qu'il a rendez-vous avec l'Aveyronnaise des Eaux lundi matin à Membre car des travaux sur la conduite d'eau sont prévus. À cette occasion, il est envisagé de poser une borne incendie. Le débit atteint suite à ces travaux permettrait d'atteindre entre 25 et 30 m³, qui ne sera pas suffisant pour être conforme mais suffisant pour être utilisé par les pompiers en cas de besoin.

SIEDA : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ENTRETIEN ET LA RENOVATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC – PERIODE 2024/2027

La commune a adhéré au groupement de commandes pour l'entretien de l'éclairage public pour la période 2020/2023. Le SIEDA propose de renouveler le groupement de commandes pour la période 2024/2027. En plus de l'entretien, le SIEDA propose la rénovation des installations d'éclairage public au vu des factures énergétiques toujours plus élevées. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour la période 2024/2027.

Le Conseil Municipal avait sollicité le SIEDA pour l'enfouissement des réseaux « route du Mazet ». Cet enfouissement concerne les réseaux d'électricité, de télécommunication (fibre) et d'éclairage public pour 3 luminaires. Le montant des travaux à budgétiser s'élève à environ 37500 € à la charge de la commune. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite pour l'instant compte tenu du montant des travaux.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu des demandes de subventions de plusieurs associations, dont une extérieure à la commune et une du Comité d'animation et de loisirs, après le vote du budget 2023.

Monsieur le Maire indique avoir reçu une demande de subvention exceptionnelle de la Société de Chasse qui souhaite doubler leur capacité actuelle de stockage avec l'acquisition d'une chambre froide suite à une panne d'un de leur congélateur.

Après discussion, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 200 € au Comité d'Animation, et une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Société de Chasse pour l'acquisition d'une chambre froide, en supplément de leur subvention de fonctionnement.

Mme MOUYSSSET Sandrine demande à ce que les formulaires de demande de subventions soient complétés afin de pouvoir déterminer les besoins réels d'une association pour l'élaboration du budget 2024.

Monsieur le Maire indique par ailleurs que pour 2024, toutes demandes de subventions de fonctionnement reçues après le vote du budget ne pourront être satisfaites.

DECISIONS MODIFICATIVES AUX BUDGETS

Le Service de Gestion Comptable a repéré une erreur sur l'imputation d'une facture (concernant les études de sol relatives à la construction du hangar communal) sur l'exercice 2022. Le Conseil Municipal doit prendre une décision modificative afin de corriger cette erreur.

Une autre décision modificative doit être prise afin de rajouter des crédits à l'article 65748 correspondant aux subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux organismes de droit privé pour la section de fonctionnement, et en investissement il faut effectuer des virements de crédits depuis l'article 2111 (acquisition de terrains nus) vers l'article 2046 (attributions de compensation).

ECOLE – SIVOS DU PAYS SEGALI

Monsieur SOLIER Richard indique qu'une commande de 3 bancs a été passée auprès du SIVOS. Ces bancs seront en matières recyclés pour mettre en parallèle les actions menées en faveur des enfants (recyclage du matériel d'écritures, bouchons...). Le montant de cette commande s'élève à 1345 € HT (+ 200 € de frais de port).

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Voirie : Monsieur MAUREL Jacques indique qu'une réunion de réception des travaux voirie effectués par l'entreprise ELTP&V a eu lieu à Baraqueville. M. MAUREL a fait part du mécontentement de la commune pour ces travaux et de la gestion de la voirie de façon générale par la communauté de communes. En effet la commune a eu 4 interlocuteurs différents pour la même entreprise et les travaux n'ont pas donné satisfaction. Pour les travaux voirie 2023, c'est la même entreprise qui s'occupe du secteur de Boussac.

Monsieur le Maire indique que des travaux sont à programmer en 2024 afin de reprendre le Pont de Cussan sur le ravin des Garelles en mauvais état. Ces travaux devront faire l'objet de déclaration auprès du Service Biodiversité, Eau et Forêts de la Direction Départementale des Territoires. La Commune de Boussac a sollicité l'Agence Aveyron Ingénierie pour avoir un avis sur l'état du pont de Cussan suite au passage du bureau d'étude SOCOTEC dans le cadre de l'opération nationale « ponts » du CEREMA. La commune a mis en place une limitation à 10 tonnes des véhicules autorisés à circuler sur cette voie suivant les recommandations du bureau d'études SOCOTEC. Une surveillance régulière avec la pose de témoins au mortier de ciment est préconisée. La communauté de Commune a fait établir un devis de réparation. Les travaux devraient être effectués à la faveur de l'étiage de 2023 ou de 2024.

Fond de concours : un fond de concours a été mis en place par la Communauté destiné à aider les communes à réaliser ses programmes d'investissements. La Commune sollicite ce fond de concours sur le programme de création d'un hangar municipal et de pose de panneaux photovoltaïques. Ce fonds de concours ne doit pas dépasser 50 % des dépenses d'investissement, déduction faite des subventions. Le fonds de concours que Pays Ségali Communauté peut apporter à la Commune de BOUSSAC sur cette opération s'élève à 39 992,29 €.

WEEK-END RENCONTRE AVEC HAIMPS

Monsieur le Maire félicite Candie, Sandrine et Elodie de la commission « animations » pour l'organisation de ce weekend. Monsieur le Maire demande aux nouveaux élus qui ont participé pour la première fois à ces échanges leurs sentiments. Celui-ci est très positif mais les organisatrices auraient préféré pouvoir faire la connaissance des personnes qu'elles hébergeaient avant le repas en commun. Le bilan financier de ce weekend d'élève à 2 785 € à la charge de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN SIS A LA CARMELIE : DECISION DU MAIRE : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une Déclaration d'Intention d'Aliéner pour un bien situé à La Carmélie, et qu'il a renoncé à son Droit de Préemption.

- MANIFESTATIONS SPORTIVES : Monsieur le Maire indique que plusieurs manifestations sportives passeront par la commune, « la ronde naucelloise » qui doit avoir lieu le 25 juin, et le Tour de France féminin le 27 juillet.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2023

Sont présents : BLANC Sébastien, CARRIÈRE François, HENRY Christian JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSSSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BÉGUÉ Elodie, BLANC Stéphane, BOURSINHAC Candie, BOUZID Patricia, GAYRARD Patrick.

Secrétaire de séance : MAUREL Jacques.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNÉE 2022

Monsieur le Maire rappelle que le rapport sur le prix et la qualité du service public en matière d'assainissement collectif doit être établi tous les ans et qu'il est obligatoire. Le Conseil Municipal valide ce rapport.

REVISION DES LOYERS POUR L'ANNEE 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les loyers des logements communaux augmentent tous les ans au 1^{er} juillet de l'année selon l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre de l'année N-1.

La Loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 interdit à compter du 24 août 2022 toute augmentation de loyer des logements du parc privé classés F et G au titre du DPE. La loi précise que ces dispositions s'appliquent pour les contrats de location conclus, renouvelés ou tacitement reconduits après cette date.

Monsieur le Maire rappelle que des diagnostics énergétiques ont été réalisés en 2016 sur l'ensemble des logements communaux. A l'exception du logement du 1^{er} étage de l'ancienne école classé en D, l'ensemble des logements ont une étiquettes énergétiques F ou G.

Des études sont en cours afin d'identifier les points sur lesquels la commune pourrait intervenir et les travaux à envisager pour améliorer les étiquettes énergétiques de ces logements.

Il précise que l'augmentation ne peut intervenir au 1^{er} juillet de l'année N que si le locataire est entré dans le logement avant le 1^{er} juillet de l'année N-1. Pour l'année 2023, l'ensemble des loyers n'augmentera pas.

PERSONNEL : ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL (APPLICATION DES 1607 HEURES)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001, la durée hebdomadaire de temps de travail est fixée à 35 heures par semaine, et la durée annuelle est de 1600 heures. Cependant, les collectivités territoriales bénéficiaient de la possibilité de maintenir les régimes de travail mis en place antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi. Or la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a remis en cause cette possibilité. L'article 47 de ladite loi pose le principe de la suppression des régimes de temps de travail plus favorables, et l'obligation, à compter du 1^{er} janvier 2022, de respecter la règle des 1607h annuelles de travail.

Il est « de la responsabilité des employeurs publics de veiller au respect des obligations annuelles de travail de leurs agents ». Ainsi, tous les jours de repos octroyés en dehors du cadre légal et réglementaire qui diminuent la durée légale de temps de travail en deçà des 1607h doivent être supprimés.

La commune de Boussac applique déjà cette mesure mais la Préfecture a demandé à formaliser cet état de fait par délibération. Le Conseil Municipal décide de l'application des 1607 heures au sein de la collectivité et rappelle que la journée de solidarité est fixée comme suit : « *La durée annuelle de travail du personnel communal est augmentée de 7 heures qui ne sont pas rémunérées.* ».

DÉCISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET DU LOTISSEMENT L'EMINADE

Un reliquat de TVA doit être régulariser sur ce budget. Aussi afin de pouvoir émettre le mandat nécessaire, le Conseil Municipal doit prendre une décision modificative sur ce budget.

AUTOCONSOMMATION PARTAGEE

Monsieur le Maire indique que la commune a plusieurs projets photovoltaïques. Il a rencontré le directeur du Centre des finances publiques de Villefranche car la vente d'électricité est soumise à la création d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

Le conseil municipal décide de créer un budget annexe « photovoltaïque » en prévision des travaux à venir.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2023 suivant :

Dépenses de fonctionnement = 35000 €

Recettes de fonctionnement = 35000 €

PASSAGE TOUR DE FRANCE FEMININ

Le tour de France féminin passera par la commune, Route Départementale 911, le jeudi 27 juillet.

La commission « espaces sportifs » s'est réunie afin de faire un état des lieux du tracé du parcours afin d'identifier les intersections à sécuriser depuis la tournée de Boussac jusqu'à la tournée de Membre. Il faut un responsable à chaque intersection avec un véhicule. Des bénévoles seront sollicités afin de renforcer l'équipe municipale. Les membres de la commission se réuniront le lundi 24 juillet afin de faire un dernier point sur l'organisation.

ECOLE – SIVOS DU PAYS SEGALI

Monsieur SOLIER Richard donne le compte rendu de la réunion du Comité Syndical qui s'est réuni le 5 juillet 2023. Il indique que le SIVOS a décidé d'adhérer à l'association des Maires de l'Aveyron. Il a également été question du projet de l'école de Manhac, et des différents travaux pour lesquels le SIVOS va déposer une demande de DETR auprès de la Préfecture.

La fin des travaux de rénovation des toilettes de l'école de Boussac est repoussée aux vacances de Toussaint.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Monsieur le Maire évoque les sujets abordés lors de la réunion de bureau du 16 mai 2023 :

- Demande de subvention DETR 2023 pour la réfection du pont de Cabane entre Gramond et Sauveterre ;
- Convention avec l'ANCT pour le développement touristique du Viaduc du Viaur ;
- Convention avec la SARL PReM pour l'utilisation des halles R LACOMBE pour le marché à la brocante ;
- Avenant à la régie de Piscine de Naucelle pour la modifier en régie « prolongée » ;
- Questions diverses / Informations :
 - Transport à la Demande ;
 - Développement jeunesse sur le Naucellois : des actions ont été menées par Baraquadabra à Naucelle durant les vacances de Printemps, d'autres sont programmées pour les vacances d'été.
 - Financement de la caravane du sport 2023 : PSC a décidé d'octroyer 2250 € à l'UFOLEP cette année pour la caravane du Sport. Castanet, Gramond, Quins, Sainte Juliette sur Viaur vont recevoir cette manifestation en 2023.
 - Recrutement en cours d'un chef de projet « Petite Ville de Demain » suite au départ d'Alexis Ayral.
 - Une Guinguette associative sera installée au lac du val de Lenne un soir par semaine durant l'été. Cette Guinguette proposera restauration et animations.
 - Patrick FRAYSSINHES rappelle que Madame la Présidente va signer d'ici la fin du mois 3 ventes de terrains à la ZA de Montvert.

Voirie : Monsieur POUGET Georges a transmis un mail de la COLAS concernant des travaux effectués à Grandsagnes. La commune ne valide pas le montant des travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN SIS A L'ISSANCHOU : DECISION DU MAIRE : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une Déclaration d'Intention d'Aliéner pour un bien situé à L'Issanchou, et qu'il a renoncé à son Droit de Préemption.

- LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE : La commission régionale des terrains et installations sportives a décidé de classer le stade du pont de Membre en niveau T5 jusqu'au 19 juin 2033.

- CHAPITEAUX : Monsieur le Maire indique que la délibération validant les tarifs et la convention de location des chapiteaux précise que le montage doit être fait en présence de l'employé communal. Or il est nécessaire de pouvoir modifier cette délibération en désignant des responsables au sein du conseil municipal afin qu'il y ait toujours quelqu'un de la commune pour le montage pour une question de responsabilités.

COUPURES D'ÉCLAIRAGE ENTRE 23 H ET 6H

On peut voir depuis quelques semaines de nouveaux panneaux à l'entrée de certains villages annonçant la coupure d'éclairages publics. De nombreuses communes ont également mis en place ces nouvelles dispositions visant à réduire la consommation d'électricité, apportant ainsi une contribution à sa production. Il ne s'agit pas pour autant de prendre des mesures qui sont dans l'air du temps mais d'adopter un comportement qui vise à ne plus éclairer des espaces vierges ou quasiment vierges de toute activité et trafic entre 23h et 6 h : « Quand on quitte une pièce on éteint la lumière ». À noter que certaines zones ne sont pas concernées car leurs installations ne pouvaient pas recevoir la programmation de coupure.



Production pour autoconsommation : Dans cette même démarche d'avoir une approche nouvelle face à la production électrique, ENEDIS doit présenter un projet d'autoconsommation pour les bâtiments publics. La toiture du gîte paraît suffisante et bien exposée pour concrétiser ce projet avec la pose de panneaux photovoltaïques qui serviraient à injecter leur production sur les bâtiments publics.

AU CHEVET DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Si l'on parle beaucoup à l'heure actuelle de la flèche de Notre Dame de Paris et de sa reconstruction, c'est d'une tout autre flèche que l'église de Boussac s'est parée durant quelques heures et pour la bonne cause également.

Il s'agissait là tout simplement d'une grue des établissements PUECHOULTRES venue déployer sa flèche au bout de laquelle une nacelle était accrochée afin d'accéder au toit du clocher. C'est l'entreprise XS2B de Xavier GUIRAUD habitant du village de FRAYSSE, qui est alors intervenue pour remplacer et refixer certaines lauzes qui avaient subi les affres du temps. Une fois ces travaux réalisés, l'engin s'est ensuite déplacé aux abords du bâtiment locatif de l'ancienne école afin de procéder à la même opération d'étanchéisation. Des travaux toujours indispensables pour préserver les bâtiments.



UNE SOIREE POUR ADMIRER LA FLORE ET LA FAUNE



A l'heure où nous sommes toujours en quête d'artifices pour vivre des émotions avec du virtuel qui prend de plus en plus de place dans notre quotidien, il est parfois bien de revenir à des fondamentaux qui nous ramènent au simple naturel de la vie qui nous entoure. Jean Pierre DALBIN, amoureux et passionné de la faune et de la flore de notre environnement l'a très bien compris depuis longtemps et il a souhaité le concrétiser en partant à la chasse aux images avec l'aide de caméras installées en milieu naturel, qui

ont saisi une multitude d'instant magiques générés par la présence de cerfs, chevreuils, sangliers, renards, blaireaux, insectes, et bien d'autres résidents de nos forêts. Nous avons à portée de nos yeux un biotope très riche, pour lequel il suffit d'un peu de patience afin qu'il nous procure de réelles émotions. Suite à ce long travail de recherche et de collecte réalisé, Jan Pierre DALBIN a mis bout à bout ces belles collections d'instant précieux pour réaliser deux films documentaires sur l'AUBRAC et le Pays des cent vallées (entre LARDEYROLLES et JOUELS) au fil des quatre saisons. Venu les présenter récemment à la salle des fêtes, le public présent a largement apprécié ces instants de bonheur générés par des scènes naturelles qui se déroulent tout près de chez nous. Il faut féliciter l'auteur de ces films pour leur qualité, qui n'ont rien à envier aux documentaires animaliers que nous pouvons voir à la télévision. Après avoir admiré ces belles scènes de la faune et de la flore qui nous entoure, une discussion s'en est suivie, prolongée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



NOUVELLE RENCONTRE HAIMPS BOUSSAC



Après cette bien contraignante parenthèse covidair, les rencontres se sont à nouveau banalisées pour le plus grand bonheur de tous. En ce qui nous concerne il y avait les échanges réguliers que nous entretenions avec la commune des Charentes maritimes de HAIMPS et le weekend de Pentecôte fut à nouveau l'occasion d'écrire une nouvelle page de ces rendez-vous d'échange et d'amitié. On peut déjà se réjouir que dans le groupe des Charentais venus en visite, la moitié n'avait pas encore participé à ces échanges et avait également rajeuni, ce qui augure de bonnes perspectives pour de futures retrouvailles.

Après l'accueil chez les hébergeurs retour à BOUSSAC pour visiter le village et découvrir la ferme d'Hervé, Lionel et Thibault HURTHES à la CABANE. C'est ensuite au four à pain que tout le monde s'est retrouvé pour l'apéritif avec dégustation de pizzas cuites au feu de bois. Le temps fort de cette première journée fut le repas commun à la salle des fêtes qui a permis pour les plus anciens d'égrener de nombreux souvenirs engrangés depuis maintenant 35 ans. C'est bien pour cette date anniversaire que chaque commune a échangé deux réalisations qui scelleront cette date et l'amitié Ségali Saintongaise. Le club de danse a également fait une présentation de la bourrée alors que Charentais et Aveyronnais se sont laissé aller dans un brise pied commun. La journée du dimanche arrivait et devait nous conduire dans les gorges de l'Aveyron, à SAINT ANTONIN NOBLEVAL précisément pour y découvrir son village médiéval et le marché. Le repas de midi à la ferme de CARLES à MONTEIL aura marqué tout le monde de par son côté gastronomique bien évidemment mais aussi de par la truculence de son patron qui n'a pas manqué de pittoresque dans son accueil pour évoquer le bon sens de vivre qui en font sa devise et sa philosophie de vie. Pour digérer ce copieux repas, rien de tel que d'aller visiter le château de Najac et ses ruelles avec un profil qui contrastait forcément du relief Charentais.

Après la soirée passée dans les familles, c'était déjà le retour vers l'Atlantique pour nos amis après avoir faite une visite très appréciée du beau village de BELCASTEL.

Encore une belle rencontre avec des liens qui se créent et qui se perpétuent, sans jumelage officiel mais autour d'une solide amitié.





COURSE D'ORIENTATION

Malgré un temps incertain, la deuxième édition de la BOUSSACOISE a connu un nouveau succès, de par son nombre d'engagés d'une part et de la diversité des emplacements de balises proposés de l'autre. Une course d'orientation consiste à effectuer une course, muni d'un plan et d'une boussole, à la recherche de balises indiquées par un cercle sur la carte et par une toile triangulaire orange et blanche sur le terrain. C'est ainsi qu'une bonne centaine de participantes et participants se sont élancés, en individuel ou en équipe, avec le choix de l'épreuve Expert ou Découverte. Chez les experts, c'est Sébastien GREGOIRE qui l'emporte devant Bastien DELTOR et Clément DEYMIER, tandis que dans la catégorie Découverte c'est l'équipe Raid2gonde Mère et fils qui termine première devant Les Loulous et la famille LEGI. Chacun a pu apprécier le territoire parcouru avec une belle incursion chez nos voisins de GRAMOND et qui leur a permis, outre l'esprit compétitif, d'apprécier l'environnement parcouru, à la recherche des précieuses balises.



Four à pain : Dès l'aurore, le four communal a fait monter la température pour cuire une fournée de pain bien doré, suivi de plusieurs fournées de tartes et pizzas qui ont régalé tout ce joli monde en soirée.

Une belle journée sportive et stratégique prolongée par un agréable moment de détente près du cadre agréable de l'église et du vieux village.



LA MONNAIE DANS TOUS SES ETATS

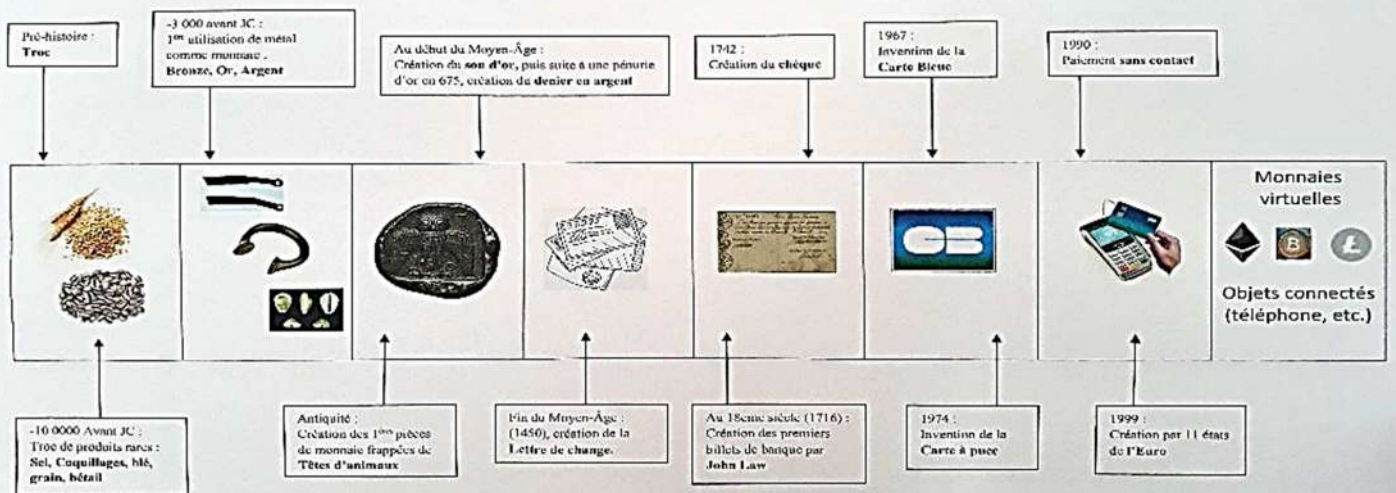


S'il est bien convenu de dire que les passionnés sont de gens passionnants, Jean Claude LANDAIS est forcément à ranger dans cette catégorie. En effet, cela fait plus de trente-cinq ans qu'il a contracté le virus des numismates et il n'a cessé depuis lors d'enrichir et d' étoffer sa collection. Afin de faire partager et découvrir celle-ci, il a organisé ce dimanche 14 mai une exposition à la salle des fêtes où de nombreuses personnes ont pu venir découvrir les bien nommées pièces de collection ainsi que billets et bien d'autres modes de paiement qui représentent l'histoire de la monnaie. Jean Claude n'a pas boudé son

plaisir à expliquer l'origine de chaque pièce où document qui retracent l'évolution des modes d'échange en partant du troc à la préhistoire jusqu'au sans contact actuel en passant par le métal sous diverses formes (manilles par exemple) et autres lettres de change, mandats, chèques et bien sûr billets que nous employons encore de nos jours. Même si nous allons de plus en plus vers des modes d'échange dématérialisés, l'histoire de la monnaie aura toujours une valeur et un intérêt intemporels.



La monnaie dans le temps



CANDIE BOURSINHAC : CREATRICE DE BIJOUX

On ne penserait pas imaginer un quelconque lien entre le village de COURBENAC et la place VENDOME, et pourtant sans trop chercher il en existe tout de même un qui est on peut s'en douter en rapport avec les bijoux. Rien que cela, direz-vous ? Et bien oui, il ne s'agit pas d'oser une éventuelle comparaison avec les grands joailliers de la célèbre place Parisienne mais on peut rencontrer dans ce petit village du Ségala Candie BOURSINHAC. C'est une créatrice, passionnée depuis sa plus tendre enfance par le travail manuel qu'elle concrétise aujourd'hui par la réalisation de bijoux qu'elle imagine et façonne entièrement à la main dans le respect des traditions artisanales. Elle a tenu durant quelques temps un magasin à RODEZ, le bien nommé « Au pays de Candie ». En marge de sa profession actuelle elle souhaite développer sa passion d'artisan créatrice avec l'aménagement d'un atelier et être par la suite davantage présente sur les marchés de créateurs. Techniquement, Candie choisit ses matériaux avec le plus grand soin afin de minimiser tout risque d'allergie. Sous ses doigts experts elle découpe au bocfil le bijou qui est recuit, martelé, soudé, et mis en forme. Ainsi prend vie chaque pièce qui exécutée artisanalement en fait un objet unique. Elle utilise des plaques de laiton sans nickel et du fil argent 925, le tout étant ensuite doré à l'or fin 18 carats. « Il s'agit de collections éphémères, épurées, fines, modernes et intemporelles, inspirées par tout ce qui m'entoure au quotidien, les livres, les plantes et bien d'autres encore afin de sublimer la beauté de chaque femme ». On ne peut qu'encourager Candie pour son talent et sa créativité qui magnifie la matière et lui souhaiter le meilleur dans tous ses projets. Exerçant sous le patronyme ABRACADAMOÏ vous pouvez découvrir ses réalisations sur le site :

www.ABRACADAMOIBIJOUX.FR – Tel 06 51 48 53 95.



CINQ GENERATIONS REUNIES DANS LA FAMILLE BLANC

Dans la famille BLANC on peut désormais jouer à une façon revisitée des sept familles en demandant l'arrière-arrière-grand-mère ou dans l'autre sens l'arrière-arrière-petit-fils. S'il est bien connu que la durée de vie augmente, aligner sur un même cliché cinq générations n'est toutefois pas monnaie courante. On commence tout d'abord par Andrée VAYSSIERE née en 1925 et qui a vécu à ARVIEU, sa fille Yvette née en 1946 et qui a épousé Georges BLANC de LA FERRY, Stéphane BLANC est né en 1970 et sa fille ANAIS est née en 1996. Cette dernière a donné le jour en septembre dernier à Jules CASTAN le dernier de la lignée. À noter qu'ANAIS et MATHIS CASTAN construisent actuellement leur maison au lotissement de CAUFOUR à BOUSSAC. Toutes nos félicitations pour cette longévité, la prolongation de la ramification généalogique et les vœux de bonheur les meilleurs à cette famille et en particulier au petit Jules.



Rencontre occitane pour la classe maternelle de Boussac

Le jeudi 1^{er} juin, l'association Adoc 12 organisait une journée de rassemblement occitan à Rieupeyroux pour les écoles du secteur. A l'école de Boussac, Naïs, l'intervenante en occitan a su parfaitement transmettre la langue et la culture occitane à nos élèves. Un programme bien rempli était proposé aux enfants pour cette journée. Le matin, les élèves ont participé à différents ateliers : scénette en occitan suivie d'une activité découpage pour les plus petits, danses, chansons, jeu de restitution sur le thème abordé dans l'année ainsi qu'un jeu de piste autour de l'église de Rieupeyroux pour les plus grands. L'après-midi, les enfants ont assisté à un spectacle en occitan « La pacha del Fantasti » donné par Jean-Louis Blénet et Yves Durand, comédiens du Théâtre Interregional Occitan de la Rampe.

Ce fut une belle façon de clore de manière joyeuse et festive le travail effectué durant toute l'année scolaire !!



JEUX AU STADE POUR LES ÉCOLIERS

Le retour des conditions estivales entraîne les activités plein air, notamment pour les écoliers. C'est ainsi que tout récemment, une bonne trentaine d'enfants des écoles de BOUSSAC et LAX se sont retrouvés au Pont de Membre autour de différents exercices dirigés par Romain REVELLAT. Il y a quelques semaines de cela qu'ils avaient eu une première approche du Ball Bouncer à la salle des fêtes et ils ont repris pour cette occasion l'activité sur pelouse avec deux autres disciplines qui étaient le tir à l'arc et le travail de lancer (balles, frisbees ...). Après une première rencontre à LAX, il s'agissait là d'une sorte de match retour où le côté ludique l'emportait largement sur l'esprit compétitif. Accompagnés de parents, grands-parents, enseignantes et bénévoles ils n'ont pas boudé le plaisir de s'adonner à ces exercices d'adresse et de concentration. Les infrastructures de l'espace de loisir et son cadre convenaient pleinement à ces activités variées et adaptées à tous ces jeunes. L'après-midi ce sont les plus grands qui ont à leur tour investi le site pour des activités similaires.



UNE BELLE BALADE SUR L'AUBRAC



En ce jeudi, jour de randonnée pour les membres de l'association « sur les chemins de Boussac et du Ségala », était programmée une balade journalière sur l'Aubrac. C'est ainsi qu'une quinzaine de randonneurs et randonneuses ont rejoint la station de Brameloup, point de départ de ce périple nord Aveyronnais. Très vite sortis de la zone forestière on atteignait le plateau et son charme immuable : Les grands espaces et leurs burons, les prairies abondamment fleuries sur lesquelles les incontournables belles de l'Aubrac paissaient à volonté. Un cadre idéal pour une pause petit déjeuner à laquelle nous ont convié les deux Christian et on poursuivait la route, pardon le chemin, vers le village

éponyme d'Aubrac et du buron du Couderc pour la pause repas au fil de l'aligot et de la tarte aux myrtilles. La surprise fut qu'une équipe de télévision était en train d'effectuer un reportage et les journalistes nous ont conviés à être intégrés dans leur documentaire. Après tous ces bons moments privilégiés, c'était la reprise du chemin à travers forêts et Boraldes pour rejoindre le point de départ. La pluie était de la partie pour ce retour mais n'a nullement affecté la bonne humeur du groupe qui a apprécié à sa juste valeur tous ces bons moments de partage dans un cadre sublime. Merci à Christian henry pour l'organisation de cette journée.



LES ÉCOLIERS SE FAMILIARISENT AVEC LA ROUTE



Chacun sait la vulnérabilité que représente la circulation des deux roues et des cyclistes en particulier dans le trafic routier. C'est à ce titre et pour bien préparer les plus jeunes que le CER-SRAV organise avec le concours de la MAIF des opérations d'éducation routière auprès des écoliers. Mis en place à la demande des enseignants des écoles publiques de l'Aveyron, il s'agit d'un processus d'apprentissage dont le but essentiel est de « savoir rouler à vélo ». Une telle démarche s'est déroulée récemment à Moyrazes à laquelle ont participé les élèves du cycle 3 de Boussac. Un circuit tracé dans les rues du village a été élaboré en classe par le groupe maîtresse -élèves à partir du plan du village de Moyrazes et a ensuite été validé par le Maire les enseignantes ainsi que les représentants de la gendarmerie. Les élèves étaient répartis en trois groupes et évoluaient par alternance en vélo, dispersés sur le circuit pour

contrôler le comportement des cyclistes, et participer à un gymkhana pour des exercices de maniabilité. Parents et grands-parents avaient été mis à contribution pour optimiser l'encadrement de cette opération qui s'est déroulée sans le moindre problème. Elle se terminera en classe par une évaluation qui permette d'établir les attestations de première éducation de la route.

Un petit cadeau fut offert à chaque participant et il ne tient plus désormais à chacun d'appliquer désormais les conseils de sécurité prodigués lors de cette journée d'apprentissage à la route.

Rappel de sécurité pour tous : Les cyclistes disposent d'une bande de roulage d'un mètre en bordure de route et les véhicules qui les dépassent doivent respecter une distance de 1,50 m.



DE L'AGRICULTEUR AU BOULANGER

LES MYSTÈRES DU PAIN EXPLIQUES AUX ÉCOLIERS



Il y avait dans le temps dans nos campagnes la journée du pain consacrée à la cuisson du pain, vouée à faire une réserve pour plusieurs jours. Cet aliment représentait alors l'élément essentiel de la nourriture quotidienne avec l'incontournable soupe bien évidemment. En cette fin d'année scolaire, les élèves ont également découvert cette journée du pain et ont eu pour leur présenter la réalisation, Virginie CAUMES animatrice dans les écoles, centre de loisirs, EPHAD ... Son intervention leur a fait découvrir tous les acteurs qui entrent

en jeu dans la fabrication du pain, de l'agriculteur au boulanger. Ils ont ainsi pu expérimenter la fabrication du levain et ont réalisé des petits pains au travers les diverses étapes que sont la mouture, tamisage, pétrissage et bien sur l'étape finale qu'est la cuisson. Pour cette dernière, la Taverne d'Albert avait rallumé le four du village qui tombait à point nommé pour clôturer cette journée. Une journée très enrichissante et concrète qui a permis aux écoliers d'apprécier la valeur et le mystère de fabrication de ce produit qu'ils consomment tous les jours. Ils ne furent pas peu fiers de repartir chez eux avec leurs petits pains qu'ils ne regarderont peut-être plus de la même manière après avoir découvert toute son alchimie de confection. Au cours de cette journée ils ont pu également découvrir plusieurs graines, à travers des jeux de Kim et aussi participer à une production d'arts visuel d'un collage de différentes graines sur un dessin de moulin.



SOLIDARITE AUX MAIRES DE FRANCE

Suite aux troubles et agressions de ces derniers jours un appel était lancé à un rassemblement devant les mairies ce lundi à 12 h. A BOUSSAC quelques personnes ont répondu à cet appel spontané pour soutenir les mairies et municipalités touchées dans leur intégrité et leur dignité. François CARRIERE maire de la commune, a lu une déclaration des maires ruraux, tout naturellement associés à ce mouvement. Un représentant de la gendarmerie de BARAQUEVILLE était également présent lors de ce rassemblement. Le mal être de certains ne doit en aucun cas autoriser de tels agissements qui portent directement atteinte à la liberté de chacun.



DES BELLES ANCIENNES SONT PASSEES A BOUSSAC

Nous avons eu le plaisir de voir passer récemment sur la commune de belles anciennes. Ces dernières n'étaient autres que des voitures venues participer à la cinquième balade en SEGALA. Il s'agissait là de fringantes trentenaires conduites par des passionnés de ces véhicules historiques, venus certes de la région mais aussi de Belgique, de Hollande, la Rochelle, Royan.... C'était bien une balade ludique, par conséquent pas de chronomètre où de quelconque performance à établir. Partis de TANUS, le seul challenge consistait à découvrir le circuit du jour avec un carnet de route qui s'apparentait à un jeu de piste. C'est ainsi que sont passées au pied de l'église plusieurs Golf GTI, une Alpine A110, 2 Porsches 964, une Moss Monaco... À noter que les participants sont passés à BOUSSAC et y sont à nouveau revenus après avoir fait une boucle par Gramond et Sardières. Quelques passionnés de voitures anciennes et de voiture tout court étaient là pour apprécier ces véhicules historiques qui font monter l'adrénaline.



DU BALLON ROND AUX FOURNEAUX

Les footballeurs de l'Essor ont plus d'une corde à leur arc et peuvent passer allègrement du ballon rond aux queues de poêle. Ce n'est pas pour faire dans la démesure mais il faut bien convenir que cette journée ris d'agneau organisée par les footballeurs de l'Essor transforma ce coup d'essai en coup de maître. Dès 9 heures du matin, les premiers convives étaient là suivis des deux groupes suivants à 11 h 30 et 14 heures. Le temps était de la partie et l'ambiance festive et champêtre a comblé l'ensemble des participants, rehaussée par la présence de la Band'Acapella qui n'a pas ménagé ses efforts par l'interprétation de chants basques. Comme des abeilles dans une ruche, les joueurs et leurs compagnes ont apporté leur contribution, chacun dans son rôle et la logistique mise en place fut parfaite.



Encore bravo et merci à eux pour cette belle journée. Après l'accession à la D2 sur le terrain, on peut leur attribuer une étoile en restauration

MARCHE GOURMAND ET GENEROSITE

L'effet COVID a débouché il y a trois ans sur l'organisation d'un marché gourmand, venant en substitution de l'apéro-concert. Un choix des plus judicieux qui soit et qui connaît désormais un réel succès. La dernière édition était là pour confirmer cette réussite qui ne saurait être démentie par les producteurs et participants. A noter que la Taverne d'Albert avait encore remis le feu au four pour cuire quelques fournées de pain, toujours aussi apprécié de tous. Une petite cérémonie était également prévue au cours de cette soirée. Il s'agissait en l'occurrence d'une remise de chèque de 1500 € par la caisse locale du CREDIT AGRICOLE de BARAQUEVILLE au comité d'animation. Pour remettre le facsimilé, Sébastien BLANC (Boussac) Bernard VABRE (Gramond) et Virginie MONTEILLET (directrice de l'agence) étaient présents. Une aide bienvenue qui servira en l'occurrence au financement de guirlandes LED et de la transformation d'anciennes guirlandes en LED. Il faut remercier les donateurs pour cette aide financière qui est toujours une bouffée d'oxygène pour les associations.



L'ESSOR SE PROJETTE DÉJÀ SUR LA PROCHAINE SAISON



S'il est de coutume pour les grandes équipes de fêter une victoire sur le parvis de la mairie, l'essor de BOUSSAC a cette année rompu à cette tradition pour célébrer son ascension en D2 en faisant son assemblée générale en extérieur sur la place de la maison communale. Antoine COUDERC prend la parole pour remercier tous les membres présents et donne la parole à François CARRIERE – Maire de la commune qui n'a pas manqué de féliciter le club dans son ensemble pour la très belle saison et l'image tout à fait positive que chaque membre de ce dernier véhicule dans le département. Une association qui travaille en symbiose parfaite avec la mairie pour la maintenance, l'entretien du stade et de ses

infrastructures. Il leur souhaite le meilleur pour la prochaine saison dans l'antichambre de l'élite Aveyronnaise. Le côté sportif est ensuite abordé avec le coach CABROL qui salue à son tour l'ensemble du groupe qui a su prendre de la maturité dans un très bon état d'esprit avec une mentalité tout à fait remarquable « Merci pour cette saison ». Il se projette déjà à la prochaine en évoquant les objectifs qui avec toute humilité passent par le maintien et pourquoi pas un beau parcours en coupe de l'Aveyron, les entraînements se feront deux fois par semaine le mardi et jeudi. Une salve d'applaudissements le remercie pour son travail accompli. Vincent COSTES évoque ensuite à son tour les détails techniques qui de manière globale font vivre le club. Assiduité aux entraînements, impératifs d'arbitrage (deux arbitres officiels requis), objectif impératif pour l'équipe réserve de jouer le haut de tableau, remerciements à Christophe BOSCUS pour son assiduité à officier le long de la touche, les nouvelles recrues qui sont Mathis, Florian, Thomas, Yohan et Jules, ainsi que quelques anciens qui reprennent du collier. Sont évoquées ensuite les activités extra sportives et leur importance capitale pour faire vivre l'association : Le quine représente la grosse rentrée financière avec le concours précieux de tous les commerçants et artisans qui participent et auxquels on adresse les plus vifs remerciements, le coup d'essai transformé en coup de maître avec l'organisation récente d'une journée ris d'agneau qui a rencontré un franc succès. L'enchaînement se fait naturellement avec la trésorière Alicia qui fait part des comptes détaillés de l'année écoulée, elle remercie la mairie et tous les sponsors pour leur implication dans l'aide budgétaire. Le président Antoine aborde ensuite la vie structurelle du club et de sa pérennité par la rentrée au bureau de Laurie et Marion, ainsi que de quelques anciennes gloires du club : Les deux Jean-Marc, Hervé, Patrick. Il remercie Philippe GAYRARD (ancien Président et co-président actuel) pour son travail accompli et souhaite la bienvenue au nouveau, co-président Mathis CASTAN. On ne peut que souhaiter bon vent à l'ESSOR.



BONNE RETRAITE MADAME GARNIER

C'était le dernier jour d'école et la porte des grandes vacances qui s'ouvrait pour nos chères têtes blondes. En ce qui concernait leur institutrice et directrice Sylvie GARNIER il s'agissait pour cette occasion des très grandes vacances car en effet elle avait, selon la formule consacrée, fait valoir ses droits à la retraite. Une cérémonie forte en émotions avait regroupé anciens élèves, parents et élus pour exprimer toute leur gratitude à celle qui fut une professionnelle de l'enseignement. Dans un premier temps c'est Christian RIGAL ancien maire qui fait part de son accueil il y a 23 ans de cela. Il y eut entre autres, à vivre des épisodes de doute quant à l'effectif scolaire, sujet o combien récurrent de nos écoles de campagne. La qualité du travail fourni par Sylvie et ses collègues a donné envie aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école du village et le concours de la municipalité dans sa politique de logement ont largement contribué à développer l'effectif. L'infrastructure de l'ancienne école, située sur deux sites devenait alors obsolète face à l'évolution pédagogique et de ses besoins. La construction de l'école actuelle fut un tournant de la vie scolaire de par sa conception et ses agencements adaptés à un enseignement beaucoup plus efficace et rationnel. Le moment fort de ce nouvel environnement pédagogique fut à n'en pas douter son inauguration par le chanteur Yves DUTEIL qui a de ce fait donné à l'école le nom de Noelle et Yves DUTEIL. François CARRIERE -Maire actuel- a salué à son tour le travail accompli en étroite collaboration avec Sylvie pour la bonne marche de l'école en assurant tout à la fois sa pérennité et la qualité de son environnement. Chantal GAYRARD a ensuite pris la parole au nom des anciens parents d'élèves en soulignant combien Sylvie était attachée au respect, à la tolérance, à la discipline. « Juste, attentive à chacun malgré d'éventuelles difficultés, aimante, protectrice, passionnée, bienveillante, drôle, bavarde, attachante, travailleuse, engagée .. » terminant son intervention par une très belle citation de Malala YOUSAFZAI (militante Pakistanaise – prix Nobel de la paix) « Un enfant, un crayon, un professeur, un livre, peuvent changer le monde. » Les membres de l'APE font part de leur message « Maitresse ! Que de fois vous n'aurez entendu ce mot. Et tous ces enfants devenus grands, qui se souviendront toujours de vous, le tableau noir devenu blanc, la tablette. Le départ à la retraite d'un enseignant, d'un instituteur comme on disait jadis, c'est une partie de l'enfance des anciens élèves qui s'en va avec vous. Que les prochaines années soient douces, rock'n roll, studieuses, sportives ou bien encore médiatives, peu importe gardez toujours un souvenir d'eux comme nous en garderons un de vous. Bonne retraite bien méritée, Madame GARNIER.

Ce fut ensuite au tour de Sylvie elle-même de remercier cette nombreuse assistance d'anciens élèves, de parents et de toutes les parties prenantes qui font vivre l'école. On a eu le plaisir d'avoir la présence de Mme MASSOL qui avait précédé Sylvie durant près de 30 ans, ainsi que celle de Manon VERDIER qui va prendre sa succession à la rentrée prochaine. Ce fut en tout cas un moment fort et symbolique de l'école de la république, l'occasion de renouveler son importance et la place qui est la sienne dans la vie du village. Après la fermeture d'une école de campagne il y a quelques temps on entendait un quinquagénaire s'en désoler en disant « Ca va être triste de ne plus entendre des enfants piouiller dans la cour de l'école »





L'idée Recette

Tarte tatin aux abricots

Pâte feuilletée

1 rouleau

-

Abricot(s)

500 g

-

Abricots secs

4

-

Sucre en poudre

4 c. à café



1 Préchauffez le four à 180°C.

2 Coupez les abricots en deux et dénoyautez-les.

3 Saupoudrez le fond d'un moule à tarte avec le sucre. Disposez les demi-abricots dans le moule, face coupée vers le haut, en les serrant bien.

4 Recouvrez d'un rond de pâte d'un diamètre légèrement supérieur à celui du moule. Rentrez bien la pâte dans le moule sur les côtés et enfournez pendant 20 min.

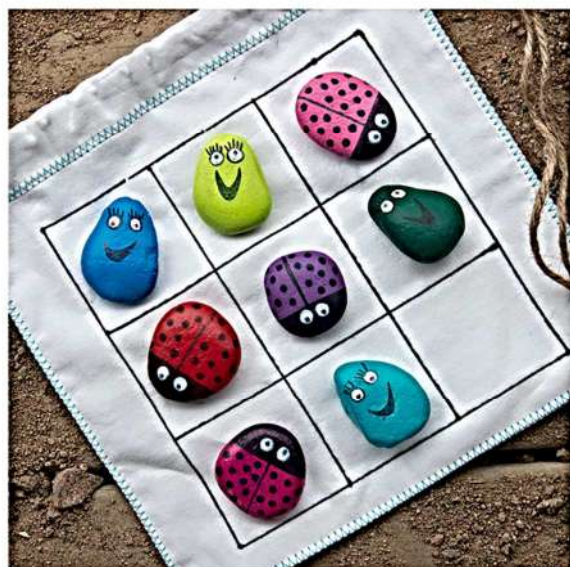
5 Démoulez la tarte chaude sur une assiette de présentation et parsemez-la d'abricots secs émincés en petits dés. Servez sans attendre.

Le Coin des enfants



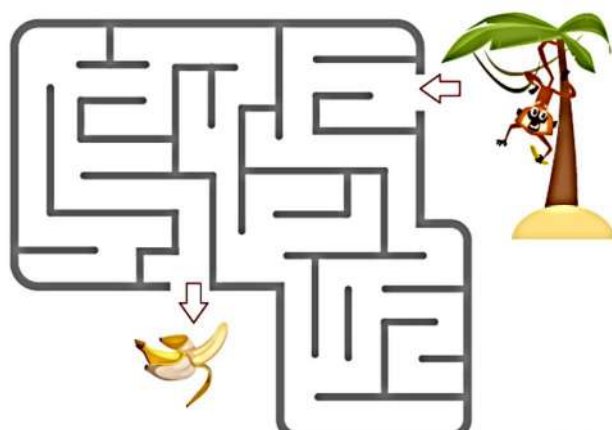
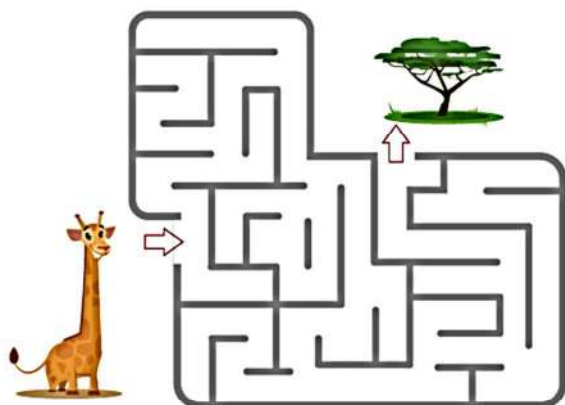
L'Idée bricolage de l'été

DIY - Peindre des cailloux pour faire
votre propre morpion



1	2	3	4	5	6	7	8	9

	+		=			x		=	
	-		=			-		=	
	+		=			+		=	
	x		=			x		=	
	-		=			x		=	
	+		=			-		=	



Le Saviez vous ?



LE MOIS D'AOÛT EST LE HUITIÈME MOIS DU CALENDRIER GRÉGORIEN ET JULIEN. SON NOM VIENT DU LATIN AUGUSTUS, NOM DONNÉ EN L'HONNEUR DE L'EMPEREUR ROMAIN AUGUSTE EN 8 AV. J.C.. POUR LA PETITE HISTOIRE, AUGUSTE AJOUTA UN JOUR AU MOIS D'AOÛT POUR AVOIR AUTANT DE JOURS DANS LE MOIS QUI PORTE SON NOM QUE DANS CELUI AU NOM DE JULES CÉSAR (JUILLET). AVANT LUI, DANS L'ANCIEN CALENDRIER ROMAIN, AOÛT ÉTAIT LE SIXIÈME MOIS DE L'ANNÉE ET PORTAIT LE NOM DE SEXTILIS (DE SEXTUS, SIXIÈME).

CÉLÉBRATION D'AOÛT :

LE MOIS D'AOUT EST, EN FRANCE, CONSIDÉRÉ COMME LE SECOND MOIS DES CONGÉS SCOLAIRES ANNUELS DANS LA SAISON ESTIVALE. PENDANT CE MOIS, LE CALENDRIER NOUS PROPOSE LE JOUR DE L'ASSOMPTION. CE JOUR EST FÉRIÉ ET PERMET DE PROFITER DE QUELQUES INSTANTS DE SOLEIL SUPPLÉMENTAIRES POUR LES NON VACANCIENS. DANS LA RELIGION CATHOLIQUE, L'ASSOMPTION EST UN DOGME SELON LEQUEL, AU TERME DE SA VIE TERRESTRE, MARIE A ÉTÉ « ENLEVÉE CORPS ET ÂME » AU CIEL.

ANECDOTE :

LE MOIS D'AOÛT A DONNÉ SON NOM À L'AOÛTAT, UNE LARVE D'ACARIEN PROVOQUANT DES DÉMANGEAISONS ET ALLERGIES À CETTE PÉRIODE, OU EN FONCTION DES RÉGIONS, À DES MOUSTIQUES, LIBELLULES ET AUTRES INSECTES VOLANTS QUI PULLULENT EN FIN DE MOIS.